

en Chambre, il y a quelques semaines, je n'eus pas la permission de participer au débat, tandis que d'autres, qui en savaient bien moins long que moi, eurent, pour ce faire, tout le temps qu'ils désiraient. Il m'émeut de penser qu'au moment présent votre fils, monsieur le Président, et le mien survolent peut-être l'Allemagne au risque de leur vie; que peut-être votre fils et le mien portent glorieusement les armes du Canada dans le ciel italien et participent à la première grande victoire que remportent nos troupes en cette guerre-ci. Je suis frappé du fait qu'il se trouve ici des députés qui passent des jours et des jours, des semaines et des semaines, à exercer une critique, parfois injuste, à mon avis, et qui se répètent sans fin, de jour en jour et de semaine en semaine, quand on sait le coût de ces débats.

Songez, monsieur le président, que ces débats coûtent de \$1,200 à \$1,500 par heure—ces chiffres ont été consignés au hansard par M. R. B. Bennett lui-même il y a quelques années; songez aussi que des millions d'hommes et de femmes du monde entier sont dans le besoin, dont certains meurent de faim, sont des squelettes ambulants, ainsi que nous avons pu le constater par des photographies venant de Grèce, de Serbie, de France, etc., alors que ces horreurs nous ont été épargnées au Canada où nous avons en abondance des denrées alimentaires de toutes sortes. Nous vivons comme des coqs en pâte, pour me servir d'une expression populaire. Quand nous songeons à toutes ces choses et entendons certains honorables députés lancer des critiques malveillantes au sujet de choses des plus difficiles à réaliser comme, par exemple, l'exploitation des sables bitumineux de McMurray, on ne peut moins faire que de s'étonner. L'honorable député de Bow-River a apparemment oublié les mines inactives de son comté.

M. JOHNSTON (Bow-River): Non, il ne l'a pas oublié; il en a parlé ici-même.

M. DECHÈNE: Il parle d'une chose qu'il ignore.

M. JOHNSTON (Bow-River): C'est précisément ce que fait maintenant l'honorable représentant.

M. DECHÈNE: L'honorable député est un champion en cette enceinte. Il est un champion de quelque sorte. Il peut parler plus souvent, avec plus d'abondance et plus longtemps de choses dont il ignore que tout autre honorable député. Je n'en ai pas l'habitude, monsieur le président. L'honorable représentant de Davenport connaît les difficultés de la situation. Le ministre

des Mines et ressources les a exposées. Il est capable de se tirer d'affaire sans aide, mais je désire rappeler à l'honorable député de Davenport que nous avons à Fort-McMurray une exploitation absolument nouvelle au Canada. Les géologues et d'autres spécialistes qui s'y connaissent en exploitation pétrolière, telle qu'elle se pratique sur le continent nord-américain, qui extraient le pétrole brut du sol, comme à Turner-Valley, par exemple, qui le raffinent par le procédé du craquage et d'autres méthodes et le livrent à la consommation, savent que la situation là-bas est différente. Voilà l'exploitation pétrolière comme nous la connaissons, mais à Fort-McMurray c'est une exploitation minière et fort difficile. Les ingénieurs que l'on engage et qui possèdent beaucoup d'expérience dans l'exploitation pétrolière, constatent qu'ils ne connaissent guère l'autre procédé. Voilà une de nos difficultés. Cette exploitation est fort complexe.

Je puis dire que, pour ma part, je m'intéresse à ces sables bitumineux depuis plusieurs années. Ainsi que je l'ai déclaré dans cette Chambre il y a environ deux ans, quelques-uns d'entre nous ont englouti des fonds pour l'exploitation de ces sables il y a plusieurs années. Nous ne critiquons personne. Nous nous sommes efforcés d'assurer la mise en valeur de ces immenses ressources.

A l'heure actuelle, la guerre se trouve à donner raison à ceux qui s'intéressaient à ce bassin pétrolier, et nous faisons explorer ces gisements pétrolifères pour le peuple canadien. Je réprovoque l'attitude des hommes publics qui versent dans des critiques injustes et qui peuvent ainsi retarder l'exploitation efficace de ce bassin. Récemment nous avons vu un ministre du gouvernement de l'Alberta proposer à l'assemblée législative de cette province une résolution conçue en des termes qui, à ma connaissance, n'ont jamais été employés dans aucune autre assemblée législative. J'ai été député provincial de l'Alberta pendant plusieurs années. J'ai siégé à l'assemblée législative de cette province pendant la crise économique. Je sais combien la situation était grave et qu'il nous était souvent difficile de garder notre sérénité d'esprit. Cependant, nous n'aurions jamais songé à présenter une résolution rédigée en termes inconvenants pour faire une recommandation au Parlement canadien...

M. CASTLEDEN: Vous devriez venir en Saskatchewan.

M. DECHÈNE: Cette résolution émane d'un membre du gouvernement de cette province. L'autre jour, l'honorable député de Davenport a dit, à propos de cette question,